

1914 BOURLET Gaston Alfred

| PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS. | |
|--|-----------------------------------|
| Nom | BOURLET |
| Prénom | Gaston Alfred |
| Grade | 1 ^{er} cl |
| Corps | 1 ^{er} Rgt. d'Infanterie |
| N° | 1824 |
| Matricule | 2140 |
| Mort pour la France le | 24 Août 1914 |
| Genre de mort | tué à l'ennemi |
| | à Surice (Belgique) |
| Né le | 13 août 1892 |
| à L'elation | Département (Nord) |
| Arr ^e municipal (p ^r Paris et Lyon), | à douai rue et N°. |
| Cette partie n'est pas à remplir par le Corps | |
| Jugement rendu le 18 mars 1914 | |
| par le Tribunal de Cambrai | |
| avant jugement transcrit le 17 octobre 1914 | |
| à Rieux (Nord) | |
| N° du registre d'état civil. | |
| 534-708-1914. [2 ^e 54.] | |

Né le 13 août 1892 à 08 heures à Le Cateau.

Profession: Voyageur en tissus

Domicilié à Le Cateau, 41 Faubourg de Cambrai

Fils de Bourlet Emmanuel, 32, ans (O1860).

Et de Soriaux Anna, sans profession, 31 ans (O1861).

Domiciliés à. Rieux en Cis.

Marié le: célibataire.

Bureau de recrutement Cambrai (Nord)

Matricule 2140 Classe 1912.

Grade et corps: Soldat au 1^{er} Régiment d'Infanterie.

Mort pour la France: tué à l'ennemi le 24 août 1914, à l'âge de 22 ans, à Surice (Belgique).

Transcription N°20 à Le Cateau.

Sépulture au cimetière communal de Surice puis à Dinant (Belgique), Carré Militaire Français du British Cemetery, tombe individuelle, carré 11, N° 178

Monument aux Morts Non Inscrit

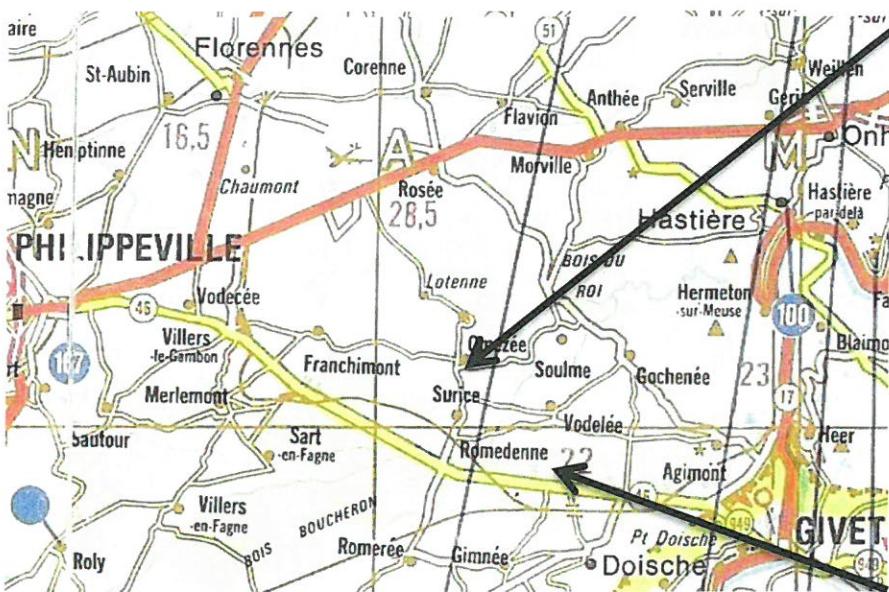
Détail du service: Incorporé soldat de 2^e classe au 1^{er} R.I le 9 septembre 1913; Nommé soldat de 1^{re} classe le 21 avril 1914; Lors d'une reconnaissance, Tué à l'ennemi le 24 août 1914, avec Maronnier Maurice et leur capitaine, à Surice (Belgique) Mention notée sur la fiche matricule mais rayée sur la fiche Mémoire des Hommes: Décédé en Allemagne antérieurement au 12 janvier 1916

Morphologie: Cheveux blonds ; yeux bleus; front: vertical et haut; nez rectiligne; visage long; Taille 1m66; Signe particulier: lèvres minces et petites; Degré d'instruction générale 3.

N° 20 Acte de transcription de Décès de BOURLET Gaston

République Française, au nom du Peuple Français, le Tribunal civil de première instance séant à Cambrai au Palais de Justice de la dite ville à rendre le jugement dont la teneur suit. Jugement: Le tribunal, ouï en audience publique Monsieur de Kéguelin de Rosières, Juge commis en son rapport, le Ministère public en ses conclusions orales. Après en avoir délibéré conformément à la loi, jugeant en premier ressort; Vu la requête de Monsieur le Procureur de la République de Cambrai et l'ordonnance de Monsieur le Président d'autre part; Attendu qu'il résulte des pièces produites et des renseignements fournis par le tribunal que le nommé Bourlet Gaston Alfred, né à Le Cateau, le treize août mil huit cent quatre vingt douze, de Emmanuel et de Soriaux Anna, en son vivant voyageur en tissus, demeurant à Rieux, soldat au 1^{er} Régiment d'Infanterie, décédé à Surice le vingt quatre août mil neuf cent quatorze "Mort pour la France". Attendu qu'aucun acte n'a été dressé pour constater son décès et qu'il échet de le déclarer judiciairement. Par ces motifs déclare le décès du sus désigné, en fixe la date au vingt quatre août mil neuf cent quatorze. Dit que le présent Jugement tiendra lieu d'acte de décès, qu'il sera en conséquence transcrit sur les registres de l'année courante de l'état civil de la commune de Rieux et que mention en sera faite sur les registres de l'état civil pour l'année mil neuf cent quatorze, en marge de l'acte de l'acte le plus voisin de la date du dit décès et à la table alphabétique de la dite année. Ainsi jugé et prononcé le dix huit mars mil neuf cent vingt et un en audience publique du Tribunal Civil de Cambrai par Messieurs Certeux, Président, de Kéguelin, juge et Théry, avocat, ancien inscrit au tableau, présent à la barre, pris pour compléter le Tribunal en remplacement de M.M. Dufay, juge d'instruction retenu à ses fonctions, Druilhe, juge suppléant empêché, en présence de Monsieur Tassin substitut du Procureur de la République et assisté de G. Ledieu, commis greffier, signé: Certeux, G. Ledieu. En conséquence le Président de la République Française demande et ordonne à tous huissiers sur ce requis de mettre les présentes à exécution, au Procureurs généraux et aux Procureurs de la République près les tribunaux de 1^{re} instance d'y tenir la main. A tous Commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis. En foi de quoi, la minute des Présentes a été signée par Monsieur le Président et Commis greffier. Pour expédition conforme: le commis greffier Signé: Illisible. Transcrit par Nous, Charlemagne Maur, Maire, Officier de l'Etat Civil de la Commune de Rieux, le vingt sept avril mil neuf cent vingt et un. Suit la signature du Maire.

Localisation du lieu du décès



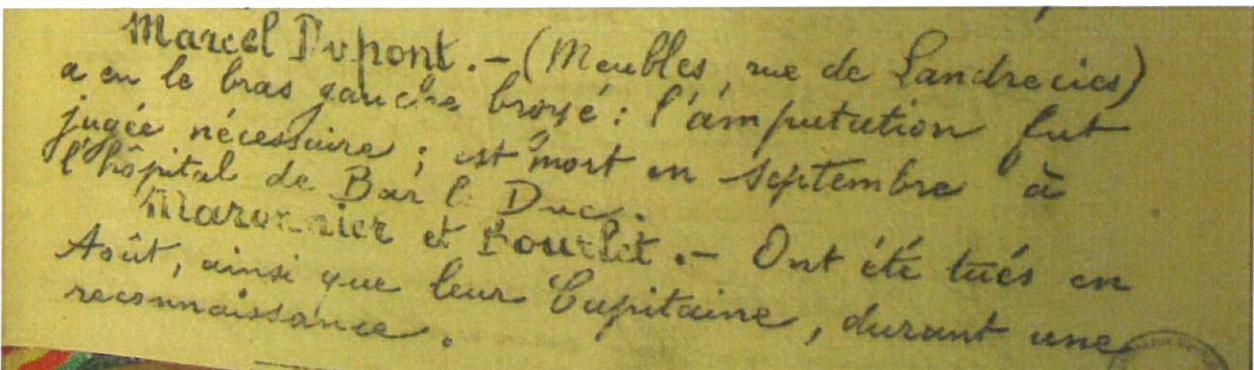
1850 mètres de Surice Ancien hameau de Surice érigé en commune en 1901

Morts au même endroit

Le Cateau: Bourlet Gaston, Maronnier Maurice;

Etaient au même régiment

Catillon: Cambier Maurice; **La Groise:** Leblond César; **Landrecies:** Paternotte Maurice, Thomas Paul; **Le Cateau:** Bourlet Gaston, Brunois Charles, Cliche Georges, Gautier Henri, Laforge Joseph, Maronnier Maurice, Salmon Charles, Servin Robert, Wiart Félicien;



Extrait du Bulletin des Evacués du 26 décembre 1914

Historique et actions du 1^{er} Régiment d'Infanterie en 1914

En 1914, Casernement à Cambrai, 2^e Brigade d'Infanterie, 1^e Division d'Infanterie, 1^{er} Corps d'Armée; Constitution en 1914: 3 bataillons; À la 1^e DI d'août 1914 à nov. 1918. 4 citations à l'ordre de l'armée. Fourragère jaune.

1914 Charleroi (21-23 août); La retraite: Guise (28-29 août); Bataille de la Marne (5 au 13 sept.); Montmirail, Dormans, Reims; La Course à la mer (les combats dans l'Aisne); Soupir (15-20 sept.).

1915 Argonne: La Harazée (janv.); Offensive en Champagne: Fortin de Beauséjour (9 janv.) Woëvre: Pareid; Aisne: Côte 108, Sapigneul (avr.-juil.), Pontavert, Sapigneul (fin 1915).

1916 Verdun: Côte du Poivre (mars avr.); Aisne: Plateau de Vauclerc, vallée Foulon (avr.-juil.); Bataille de la Somme: Maurepas (24 août), Combles (fin sept.); Champagne: Souain (oct.-nov.).

1917 Offensive du 16 avril, plateau de Californie, Craonne (avr.-mai); Belgique: Offensive des Flandres: prise de Bixchoote (31 juil.), Langemarck (août-sept.), Corveheek (oct.).

1918 Aisne: Craonne (jan.-mars); Oise: Noyon, Forêt de Retz (mars à mai) ferme Chavigny (juil.); Marne : Grand Rozoy, Plessier (18-28 juil.); Alsace : Metzeral (sept.-oct.).

Surice Ville de Belgique, Région Wallonne, Province de Namur, Arrondissement de Philippeville, Commune de Philippeville.

► Déclaré "village-martyr" de la Première Guerre mondiale. Le 25 août 1914, les 104^e, 106^e, 107^e RI de l'armée impériale allemande passèrent par les armes 56 civils et détruisirent 132 maisons, c'est-à-dire quasiment tout le village, lors des atrocités allemandes commises au début de l'invasion.

Romedenne, situé à

JMO du 1er RI en 1914

Cote 26 N571/1, pages 5 et 11.

Journée du 24 août 1914

Cantonnement d'alerte. Le 2^e R^g prend les ar. p... 8^e cu à l'E du marais Romedenne Surice, cote 295 en liaison à droite avec les A. P de la 2^e R^g.
Je cie à cheval sur la route Romedenne Surice croque entre Romedenne et Surice en liaison à gauche avec le 3^e R^g dont une cie (la 10^e) est à cheval sur le chemin de Romedenne à Franchicourt, à hauteur de la cote 294.
5 et 6^e Cies en réserve au nord de Romedenne à 20 h 15 Romedenne est violument canonné et attaqué par un détachement mixte.
à 21 h 30 le 4^q quitte le cantonnement et va s'installer au bivouac dans le bois de Renedie.



Surice. — Panorama.



Sources: Ministère de la Défense @ mémoire des hommes; Archives militaires du Nord; Historique des Régiments @ chtimiste.com; Mairie de Le Cateau; Mairie de Rieux en Cis; Recherche archives du Nord: Lucie Eresman; Bulletin des évacués; Bibliothèque du Cateau; Cartographie Michelin; Cartes postales: collection privée (Be)



1914 BRICOUT Emile Frédéric

| | |
|---|---|
| PARTIE A REMPLIR PAR LE CORPS. | |
| <i>Bricout</i> | |
| Prénom | Emile Frédéric |
| Grade | Soldat 2 ^e classe |
| Corps | 5 ^e Régiment du Génie |
| N ^o Matricule. | 917 au Corps. — Cl. 1894 509 au Recrutement. <i>Guersillon</i> |
| Mort pour la France le | 30 Décembre 1914 à Maroeuil (Pas de Calais) |
| Genre de mort | Tué à l'ennemi |
| Né le | 14 Novembre 1874 Le Cateau |
| Arr ^{me} municipal (p ^r Paris et Lyon). à défaut rue et N ^o . | Département: Nord |
| Cet acte a été rempli par le Corps et non pas à l'Etat Civil | |
| Jugement rendu le | 24 Septembre 1914 Le Cateau (Nord) |
| par le Tribunal de | |
| acte ou jugement transcrit le | |
| N ^o du registre d'état civil. | |
| 534-703-1021, [20434.] | |

Né le 14 novembre 1874 à 10 heures à Le Cateau

Profession: Charpentier

Domicilié à Le Cateau, 24 rue Jules Hallette

Fils de Bricout Désiré Joseph, charpentier, 41, ans (O 1833) + avant le décès d'Emile.

Et de Guersillon Anna Adèle, ménagère, 35ans (O1839), + avant le décès d'Emile.

Marié le: célibataire

Bureau de recrutement d'Avesnes (Nord)

Matricule 509 **Classe** 1894

Grade et corps: 2^e sapeur territorial au 5^e Régiment de Génie, service des chemins de fer de l'Infanterie Territoriale.

Mort pour la France, tué, écrasé suite à un éboulement, le 30 décembre 1914 à 07h 45, à l'âge de 40 ans, à Maroeuil (Pas de Calais),

Transcription N^o 112 à Le Cateau

Sépulture Inhumé à Versailles

Monument aux Morts de Le Cateau

Détail service Incorporé sapeur de 2^e classe au 5^e Régiment de Génie à Versailles le 16 novembre 1895. En disponibilité le 17 septembre 1898; Certificat de bonne conduite accordé; Périodes d'exercices, du 3 au 30 juin 1901, du 2 avril au 2 mai 1904; du 18 au 26 octobre 1911 au 5^e R.G; Passé le 1^{er} octobre 1908 dans la réserve du R.I.T du Génie; Rappelé au 5^e R.G.

Citation «Bon sapeur, travailleur et dévoué. Etant au travail sur un chantier de construction de voies ferrées a été tué par un éboulement».

Morphologie: cheveux: châtain; yeux: bleus; front: rond; nez: moyen; bouche: moyenne; menton: rond; visage: ovale; Taille: 1m67; Degré d'instruction Générale 3.

N^o 112 Acte de transcription de Décès de BRICOUT Emile

République Française- Par délégation du Ministre de la Guerre, le Directeur du service général certifie qu'un acte de décès déposé aux archives de la Guerre est conçu ainsi qu'il suit: L'an mil neuf cent quatorze, le trente décembre à huit heures du matin, étant à Maroeuil (Pas de Calais) Acte de décès de: Emile Frédéric Bricout, deuxième sapeur territorial au cinquième Régiment du Génie, numéro matricule 917, au répertoire du Corps (509 au recrutement d'Avesnes) âgé de quarante ans, né au Cateau, département du Nord, le quatorze novembre mil huit cent soixante quatorze, domicilié en dernier lieu à Le Cateau (Nord) 24 rue Jules Hallette. Décédé à Maroeuil (Pas de Calais) le trente décembre mil neuf cent quatorze, à sept heures quarante cinq minutes du matin; fils de feu Désiré Bricout et de Feue Guersillon Anna Adèle; Célibataire. Conformément à l'article 77 du code civil, nous nous sommes transportés auprès de la personne décédée et assuré de la réalité du décès. Dressé par Nous, Georges Myon, Capitaine Commandant la compagnie B6 territoriale du 5^e Régiment du Génie, officier de l'Etat civil sur la déclaration de Albert Seigneur, quarante ans, officier d'administration de 1^{re} classe affecté à la compagnie B6 Territoriale du 5^e Génie et de Paul Barilleau, trente sept ans, 2^e sapeur à la compagnie B6 Territoriale du 5^e Génie, témoins qui ont signé avec nous après lecture. Signé Seigneur et Barilleau. L'Officier de l'Etat civil, signé: Myon. En foi de quoi le présent document a été délivré pour servir et valoir ce que de raison. Fait à Paris le vingt et un avril mil neuf cent dix sept. Par délégation, le chef du bureau des archives administratives, signé: Illisible. "Mort pour la

